PROJET PÉDAGOGIQUE
Eté 2025

ALSH LE COUDRAY MATERNEL

MAISON DE L'ENFANCE

1 rue Françoise Dolto

28630 LE COUDRAY

Projet éducatif: 1
Définition et intérêt du projet éducatif : 1
Elaboration par l'organisateur : 1
Le projet éducatif LE COUDRAY : 2
Les PEP28 3
Le projet pédagogique : 3
Pourquoi un projet pédagogique ? 3
Sa conception 4
ALSH Maison de l'enfance 4
Coordonnées utiles : 4
Fonctionnement 4
Projet pédagogique ALSH Maison de l'enfance objectif constant : 5
Les objectifs généraux : 6
Les objectifs opérationnels : 6
Les caractéristiques des locaux et des espaces utilisés: 7
L'équipe d'animation : 8
Le rôle des animateurs : 9
Le rôle et les fonctions du directeur : 10
La répartition des temps respectifs d'activité et de repos : 11
Le temps d'accueil du matin : 11
Le rassemblement : 11
Les temps d'activités : 12
Les temps libres, les temps de récupération : 12
Les temps de repas du midi et du goûter : 13
Le temps calme : 14
La sieste : 14
Le temps d'accueil du soir : 14
En conclusion d'une journée type : 15
La nature des activités proposées 16
Les activités sportives, collectives : 16
Les activités manuelles, culturelles et scientifiques : 16
Les activités d'expression : 16
Les activités spécifiques : 16
Les ateliers pâtisserie/cuisine 17
Les modalités d'accueil de mineurs atteints de troubles de la santé ou de handicaps 17

Projet éducatif:

Chaque organisateur d'accueils collectifs de mineurs doit établir un projet éducatif, c'est une obligation règlementaire. Il doit être envoyé en même temps que toute nouvelle déclaration d'un accueil ou d'un séjour. En l'absence du projet éducatif actualisé, la validation de la déclaration ne sera pas effectuée.

Définition et intérêt du projet éducatif :

Le projet éducatif traduit l'engagement de l'organisateur, ses priorités, ses principes éducatifs. Il définit le sens de ses actions. Il fixe les orientations et les moyens à mobiliser pour sa mise en œuvre. Il est formalisé par un document. L'organisateur indique dans ce document de quelle façon il fait le lien avec les accueils qu'il organise.

Elaboration par l'organisateur :

Le projet éducatif est élaboré par l'organisateur. Il est commun à l'ensemble des accueils organisés par une même personne physique ou morale. Son élaboration peut prendre en compte les observations, voire les propositions d'autres partenaires, au premier rang desquels se trouvent les représentants légaux des mineurs, les élus et adhérents d'une association, les animateurs, etc. La démarche participative est importante.

Le projet éducatif LE COUDRAY :

DIAGNOSTIC	Objectifs EDUCATIF	Intention Pédagogique	
Constats et orientations issus du Diagnostic du Contrat Enfance Jeunesse			
ENFANCE: Stabilité sinon baisse de cette tranche d'âge, la commune n'envisage as de développement de développement des services périscolaires et extrascolaires • Maintien des services périscolaires en maternel et élémentaire (nombre de places, créneaux horaires). • Maintien sinon diminution du nombre de places des services extrascolaires selon les périodes JEUNESSE : Fréquentation irrégulière sur les mini stages, contact non permanent avec cette tranche d'âge. • Maintien des offres de service pour les 12-17 ans (mini stages, séjours ado, etc.)	Promouvoir et mettre en œuvre des projets socialisants, innovants et inclusifs en s'appuyant sur le vivre ensemble, la solidarité, et le développement durable tout en travaillant sur la notion de parentalité	Commun	Favoriser l'éducation à la dimension interculturelle et intergénérationnelle,
			Développer la coopération, l'entraide, las olidarité, le partage, la vie en collectivité au travers des projets d'activités
		3-5 ans	Mettre en œuvre des projets permettant le vivre ensemble en collectivité
		6-11 ans	Réaliser des projets innovants en collaboration avec d'autres structures
		12-17 ans	Mettre en œuvre des projets à caractère social et solidaire
Les attentes de la commune	Développer une approche participative et citoyenne pour permettre l'épanouissement de sa personnalité, sa socialisation et l'acquisition progressive de son autonomie	Commun	Eduquer à la différence, à la citoyenneté
			Accompagner chaque public vers l'autonomie, tendre vers la responsabilisation
• Permettre à l'enfant de vivre un temps de vacances, de loisirs et de repos		3-5 ans	Accompagner l'enfant dans son évolution personnel et collective
• Favoriser le développement de l'autonomie de l'enfant dans le respect des besoins de chaque âge		6-11 ans	Impliquer l'enfants dans la réalisation de projets en sensibilisant à la notion de groupe
• Contribuer à l'éducation des enfants : vie collective, vie quotidienne, acquisition d'apprentissages (méthodologie, compétences..)		12-17 ans	Impliquer les jeunes dans la mise en place collective de projets
• Amener l'enfant à découvrir des pratiques variées, notamment en terme de loisirs et de pratiques sportives et culturelles	Contribuer à renforcer la curiosité et le goût pour les apprentissages par la mise en place de nouvelles pratiques scientifiques, techniques, artistiques,culturelles et sportives.	Commun	Stimuler le désir de découvrir et d'apprendre / Faire liens avec les équipes ens eignantes et les projets d'établissement
• Amener l'enfant à comprendre les règles d'hygiène et de santé			Développer la connaissance du patrimoine local
• Favoriser des relations fondées sur le respect mutuel		3-5 ans	Sensibiliser et initier à de nouvelle pratiques scientifiques, techniques, artistiques, culturelles et sportives.
• Faciliter l'implication des familles		6-11 ans	Développer des projets innovants et différents tout au long de l'année initier les enfants à la science de façon ludique
• Favoriser les liens intergénérationnels		12-17 ans	Favoriser la découverte alliant nouvelles pratiques et découverte de champs professionnels
Les ambitions des PEP28	Développer un accueil de loisirs sécurisant, répondant au rythme de chacun et favorisant le bien-être	Commun	Proposer à chacun un cadre et un environnement adapté d'un point de vue physiologique, psychomoteur, affectif et intellectuel.
• Promouvoir et mettre en oeuvre un projet de société inclusive garantissant l'accès de tous aux droits communs et s'appuyant sur la mixité sociale.			Faire du lien avec les familles sur la journée, les activités et le déroulement de chaque période.
• Oeuvrer pour une école de la République, école véritablement inclusive, mieux à même de lutter contre les déterminismes sociaux, au service d'une société elle-même inclusive		3-5 ans	Favoriser un environnement sécurisé et adapté aux besoins de chacun
• Contribuer à renforcer les liens sociaux, pour une société plus solidaire.		6-11 ans	Adapter le fonctionnement du centre en fonction des besoins et envies de chacun
• Développer une approche participative citoyenne pour permettre l'émancipation de tous y compris dans notre vie associative.		12-17 ans	Développer un espace où les jeunes pourront s'approprier le local tout en répondant à leurs besoins
Finalité du projet éducatif	Développer des actions éducatives de prévention autour des thèmes de la santé, de la citoyenneté, du développement durable et de la sécurité routière.	Commun	Éveiller et éduquer sur les thèmes de la santé et de l'alimentation
			Sensibiliser, accompagner et éduquer à la sécurité routière
Ce projet éducatif à pour but de faire vivre les valeurs de l'Association en proposant des projets dédiés aux enfants, partagés avec les familles, les partenaires et permettant la construction de chacun en tant qu'individu par l'apprentissage du vivre ensemble tout en répondant aux différentes attentes des familles et de la collectivité.		3-5 ans	Sensibiliser les enfants sur le développement durable et les énergies renouvelable
		6-11 ans	Développer l'intérêt des enfants sur le développement durable et les énergies renouvelable
		12-17 ans	Développer des actions autour du développement durable

Les PEP28

L'Association départementale des PEP28 est donc un réseau et un mouvement de transformation sociale.

Elle intervient dans les domaines de la Petite Enfance, des loisirs, du social et du médico-social.

Les actions des associations PEP sont guidées par les valeurs de Laïcité, de Solidarité, d'Égalité et de Citoyenneté. Ces valeurs sont indissociables les unes des autres. Elles s'enrichissent de leurs nécessaires interactions. Elles participent à la construction d'une société plus inclusive, plus éclairée et plus solidaire à la fois.

Les PEP28 ont plusieurs ambitions dans leur projet associatif :

- Promouvoir et accompagner la démarche d'autonomie et le pouvoir d'agir.
- Contribuer à l'émancipation pour lutter contre les violences et les inégalités
- Tisser du lien social, faire des différences une force commune.
- S'inscrire dans une démarche citoyenne écoresponsable.

Le projet pédagogique :

Pourquoi un projet pédagogique ?

Le projet pédagogique est le document qui décline du projet éducatif dans le cadre d'un accueil collectif de mineurs (ACM). En articulation avec le projet éducatif, il précise la démarche pédagogique de l'équipe. Le projet pédagogique est l'un des points essentiels de la réglementation des accueils collectifs de mineurs. Il doit exister dans chaque structure d'accueil afin d'organiser et de structurer l'activité. Il doit être présenté lors des visites d'inspection. Élaboré par le directeur de l'accueil, en concertation avec l'équipe pédagogique, il énonce en termes clairs et simples, la manière dont on souhaite accueillir l'enfant. L'équipe pédagogique dispose ainsi d'un document de référence, dans le but de coordonner son action et de rester cohérent. Ce document est aussi à la disposition des parents pour qu'ils puissent se renseigner sur l'accueil collectif de mineurs.

Sa conception

Pour réaliser ce projet pédagogique, l'équipe d'animation se réunit afin de :

- Faire un bilan de la « phase d'observation » des groupes d'enfants et mettre en corrélation avec le bilan de l'ancien projet pédagogique afin d'en définir les actions qui ont été bien menées et celle à améliorer.
- Dans un second temps, l'équipe repart des axes éducatifs définis par le projet éducatif (reprenant les intentions éducatives des élus de la commune, et le projet éducatif de l'association) pour en établir les objectifs à atteindre pour répondre aux intentions pédagogiques.
- Pour finir, l'équipe d'animation s'accorde sur les actions à mettre en place afin d'atteindre les objectifs.

ALSH Maison de l'enfance

Coordonnées utiles :

Accueil de Loisirs et périscolaire Maternel (3-5 ans) Maison de l'enfance :

1 Rue Françoise Dolto 28630 LE COUDRAY

06 89 65 16 34

alsh.lecoudraymaternel@pep28.asso.fr

Fonctionnement

L'ALSH ouvre ses portes à 7h30 pour y accueillir les premiers enfants et cela jusqu'à 9h. Pour le départ des enfants cela se fait de 17h à 18h30, l'heure à laquelle ferme l'ALSH.

Projet pédagogique ALSH Maison de l'enfance objectif constant :

PROJET PEDAGOGIQUE 3 - 5 ans MAISON DE L'ENFANCE

DIAGNOSTIC
Constats et liste des éléments qui caractérisent mon public
• Public 3-5 ans
• Connaissance de la structure pour une partie des enfants accueillis
• Enfants demandeurs de nouvelles activités
• Difficulté dans le rangement
• Le mercredi et les vacances majorité de petite et moyenne section
• Départ d'enfant pour les activités sportives le mercredi après-midi
• Accueil d'enfants en situation de handicap
• Plusieurs enfants hors commune et non scolarisé sur la commune
Constats et liste des éléments qui caractérisent l'accueil de loisirs :
• Locaux partagés avec la crèche
• 2 salles d'activités
• 2 cours dans l'enceinte de l'ALSH
• Salle de restauration dans l'enceinte de l'ALSH
• 1 petite salle de sieste
Les objectifs educatifs
• Promouvoir et mettre en œuvre des projets socialisants, innovants et inclusifs en s'appuyant sur le vivre ensemble, la solidarité, et le développement durable tout en travaillant sur la notion de parentalité • Développer une approche participative et citoyenne pour permettre l'épanouissement de sa personnalité, sa socialisation et l'acquisition progressive de son autonomie • Contribuer à renforcer la curiosité et le goût pour les apprentissages par la mise en place de nouvelles pratiques scientifiques, techniques, artistiques, culturelles et sportives. • Développer un accueil de loisirs sécurisant, répondant au rythme de chacun et favorisant le bien-être, • Développer des actions éducatives de prévention autour des thèmes de la santé, de la citoyenneté, du développement durable et de la sécurité routière.

Finalité du projet educatif				
Ce projet éducatif à pour but de faire vivre les valeurs de l'Association en proposant des projets dédiés aux enfants, partagés avec les familles, les partenaires et permettant la constuction de chacun en tant qu'individu par l'apprentissage du vivre ensemble tout en répondant aux differentes attentes des familles et de la collectivité.				
Objectifs educatif				
Promouvoir et mettre en œuvre des projets socialisants, innovants et inclusifs en s'appuyant sur le vivre ensemble, la solidarité, et le développement durable tout en travaillant sur la notion de parentalité	Développer une approche participative et citoyenne pour permettre l'épanouissement de sa personnalité, sa socialisation et l'acquisition progressive de son autonomie	Contribuer à renforcer la curiosité et le goût pour les apprentissages par la mise en place de nouvelles pratiques scientifiques, techniques, artistiques, culturelles et sportives.	Développer un accueil de loisirs sécurisant, répondant au rythme de chacun et favorisant le bien-être	Développer des actions éducatives de prévention autour des thèmes de la santé, de la citoyenneté, du développement durable et de la sécurité routière.
Objectifs généraux	**Objectifs Opérationnels**	**Action ou projet d'animation**	**Évaluation**	
A quoi je veux parvenir?	**En faisant quoi ?**	**Cela se concrétise par**	**Indicateurs qualitatifs et/ou quantitatifs**	**Outils**
Favoriser le développement de l'autonomie et de la confiance en soi en fonction de son âge et de ses capacités.	En aménageant l'espace pour favoriser l'autonomie des enfants	Les meubles et les affichages sont placés de façon à créer des repères spaciaux ainsi que pour créer des ambiances spécifiques	- Nombre de participants	- Bilan hebdomadaire d'équipe
	En proposant des jeux et du matériel adapté	Le choix du matériel pédagogique ainsi que les outils (couverts, assiettes, chaises…) sont adaptés à taille et aux capacités motrices des enfants	- Mixité des genres et mixité des âges	
	En accompagnant les enfants dans les gestes de la vie quotidienne et en lui permettant de construire sa propre pensée	L'adulte accompagne, guide, conseille l'enfant qui le sollicite. Cela s'inscrit dans le cadre d'une relation vraie entre l'adulte et l'enfant où l'on nomme, explique, commente, réciproquement	- Satisfaction ou non des enfants	- Bilan des intervenants extérieur
	En rendant les enfants acteurs de leur journée	L'enfant est force de proposition et est écouté. Proposition de temps de paroles où l'enfant exprime ses désirs et ses besoins.	- Activités proposées par les enfants	
	En favorisant de nouvelles expériences permettant à l'enfant de développer sa créativité, sa motricité, son imaginaire et sa curiosité	En fonction de son âge l'enfant est responsabilisé dans les gestes de la vie quotidienne et dans ses activités (débarrasser la table, servir les autres, sortir et ranger du matériel…)	- Respect du rythme des enfants	- Grilles d'évaluation Pep28
		les enfants découvrent des environnements et des activités nouvelles auxquelles ils n'ont pas tous accès dans la vie quotidienne	- Activités adaptées ou pas	
			- Ecoute et prise en compte des demandes des enfants	- Conseil d'enfant formel ou informel
Développer le vivre ensemble, apprendre à construire avec d'autres, à développer la solidarité, la coopération, à exprimer son point de vue, ses émotions	En laissant la place aux enfants de s'exprimer sur le fonctionnement du centre	En élaborant les règles avec les enfants et en réalisant des affichages personnalisés, un tableau de l'humeur	- Respect du matériel	
	En laissant le choix à l'enfant de l'activité qu'il souhaite réaliser	En proposant, en suggérant, en laissant le choix de faire ou de ne pas faire	- Gestion des différents temps d'une journée type	- Réunion en amont du séjour et échange par mail
	En développant des projets partenariales avec d'autres associations	Projet "boîtes solidaires" et projet au printemps avec l'association Aider autrement28.	- Préparation et rangement des activités	
	En impliquant les familles, en communiquant avec elles au quotidien (appel, message, mail, affichage, parole)	Montrer aux familles que nous les accompagnons dans l'éducation de leur(s) enfant(s) en s'intéressant, en posant des questions et en étant objectifs	- Travail d'équipe	- Travail individuel de recherche en amont
		En proposant des temps de convivialité avec les familles (goûters, expos…)	- Répartitions des tâches	
	En permettant aux enfants de prendre conscience de leur individualité et de qui ils sont pour mieux appréhender l'autre	Adapter les activités et les jeux pour tous (filles, garçons, grands, petits…) jeux d'opposition et de coopération	- Place de chacun	
	En développant la notion de partage, d'empathie, de justice et de respect de l'autre	réalisation de jeux et d'activités autour de la solidarité, de la coopération et du partage (jeux de reconnaissance à l'aveugle, parcours en duos…)	- Objectifs atteints ou partiellement	
			- Lien entre les projets et les activités	

Les objectifs généraux :

- Sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire.
- Encourager et respecter la notion du tri des déchets.
- Sensibiliser aux divers impacts des déchets sur les éléments naturels (l'eau, la terre, l'air et le feu).

Les objectifs opérationnels :

- Mesurer la quantité de nourriture gaspillée lors des repas en les pesant.
- Comprendre comment l'eau non bu lors des repas peut être réutilisée.
- Identifier les différents déchets pour pouvoir les jeter dans la bonne poubelle.
- Comprendre l'impact des déchets jetés dans la nature.
- Réaliser une collecte de déchets pour préserver l'environnement.

Chacun des objectifs opérationnels répond à un objectif général :

Objectifs Généraux	Objectifs Opérationnels
Sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire.	• Mesurer la quantité de nourriture gaspillée lors des repas en les pesant. • Comprendre comment l'eau non bu lors des repas peut être réutilisée.
Encourager et respecter la notion du tri des déchets .	• Identifier les différents déchets pour pouvoir les jeter dans la bonne poubelle.
Sensibiliser aux divers impacts des déchets sur les éléments naturels(l'eau, la terre, l'air et le feu).	• Comprendre l'impact des déchets jetés dans la nature. • Réaliser une collecte de déchets pour préserver l'environnement.

Les caractéristiques des locaux et des espaces utilisés:

L’équipe d’animation :

Du 7 au 18 Juillet :

NOMS Prénoms	Dates de naissance	Qualifications	Statuts
CRINIER Elina	15/08/1978	BAFD	Directrice
KAMARA Léa	13/10/1999	BAFA	Animatrice
LE POL VOUSSANT Maud	06/09/2006	CAP AEPE en cours	Animatrice
GOIN Céline	22/06/1995	BAFA	Animatrice
CHALLAB Inès	08/06/2006	BAFA	Animatrice

Du 20 Juillet au 1er Août :

NOMS Prénoms	Dates de naissance	Qualifications	Statuts
MOREAU Jules	31/08/2004	BPJEPS LTP en cours	Directeur
CRINIER Elina	15/08/1978	BAFD	Adjointe
KAMARA Léa	13/10/1999	BAFA	Animatrice
LE POL VOUSSANT Maud	06/09/2006	CAP AEPE en cours	Animatrice
GOIN Céline	22/06/1995	BAFA	Animatrice
CHALLAB Inès	8/06/2006	BAFA	Animatrice

Du 4 au 8 Août :

NOMS Prénoms	Dates de naissance	Qualifications	Statuts
MOREAU Jules	31/08/2004	BPJEPS LTP en cours	Directeur
CHALLAB Inès	8/06/2006	BAFA	Animatrice
TREBETEL Danaé	06/08/2004	NON-DIPLÔMEE	Animatrice
LEGUET Clémence	08/08/2004	BAFA	Animatrice

Du 25 au 29 Août :

NOMS Prénoms	Dates de naissance	Qualifications	Statuts
MOREAU Jules	31/08/2004	BPJEPS LTP en cours	Directeur
TREBETEL Danaé	06/08/2004	NON-DIPLÔMEE	Animatrice
KAMARA Léa	13/10/1999	BAFA	Animatrice
GOUSSET Arthur	12/09/2003	BAFA	Animateur
MESNIER Mathys	28/05/2009	BAFA en cours	Animateur

Le rôle des animateurs :

- Garantir la sécurité morale, physique et affective des enfants, entretenir des relations avec les familles
    - Aménager des espaces en fonction des animations proposées et des besoins des enfants dans le respect des règles de sécurité et du protocole.
    - Participer aux différents temps de la vie quotidienne dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.
    - Être médiateur au sein du groupe d'enfants : gérer les conflits, garantir le respect des règles de vie, être à l'écoute des enfants tout en facilitant les échanges et le partage.
    - Faire en sorte que les relations avec les familles et les enfants soient harmonieuses.
- Participer à l'éveil des enfants par la mise en Œuvre de projets d'animation et des démarches pédagogiques
    - Proposer et adapter les animations en lien avec le projet pédagogique de la structure
    - Préparer, mettre en œuvre et réaliser les animations.
    - Mettre en place un répertoire d'activités variées en lien avec les enfants
    - Concevoir et élaborer les projets d'activités.
    - Jouer avec, faire jouer, donner à jouer et laisser jouer en répondant aux demandes des enfants.
    - Accompagner, réaliser et évaluer les projets des enfants.

- S’intégrer, participer au fonctionnement et enrichir la vie de l’équipe d’animation

    - Concevoir et élaborer le projet pédagogique avec l’équipe, établir les modes de fonctionnement du centre : règles de vie, consignes de sécurité, rythmes de vie des enfants.
    - Participer de manière active aux réunions d’équipe, apporter et échanger ses connaissances et ses savoirs, évaluer les projets réalisés et son propre travail.
    - Partager les informations en sa possession avec l’équipe d’animation et rendre compte à la directrice ou au directeur de toutes les situations particulières.
    - Entretenir des relations quotidiennes et courtoises avec l’équipe, les partenaires, les prestataires.
    - Utiliser de façon pertinente le matériel.
    - Participer au nettoyage quotidien de la structure pour faciliter le travail de l’agent d’entretien et respecter les mesures d'hygiène indiquées dans le protocole.
- Les animateurs stagiaires ont les mêmes rôles et fonctions qu’un animateur confirmé:
    - Assurer la sécurité physique, affective et morale des enfants
    - Participer au sein d’une équipe, à la mise en Œuvre du projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif de l’ADPEP28 dans le respect du cadre réglementaire des ACM
    - Construire une relation de qualité avec les enfants qu’elle soit individuelle ou collective
    - Participer à l’accueil, la communication et le développement des relations entre les différents acteurs
    - Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités
    - Accompagner les enfants dans la réalisation de leurs activités

Le rôle et les fonctions du directeur :

- Situer son engagement dans un contexte social, culturel et éducatif
- Conduire un projet pédagogique en référence au projet éducatif
- Diriger le personnel
- Développer les partenariats et la communication
- Assurer la gestion de l’accueil

Le directeur de l’ALSH accompagne l’animateur stagiaire vers l’acquisition de ses aptitudes et vers la réalisation de ses objectifs. Lors d’un 1er entretien, les objectifs sont présentés, expliqués et fixés ainsi que les moyens dont il dispose.
Tout au long de son stage, le directeur se montre à l’écoute de ses difficultés, de ses attentes et met tout en œuvre afin de le mettre à l’aise et favoriser son apprentissage.

L’équipe d’animation a aussi un rôle de formateur en l’accompagnant sur le terrain et en partageant connaissances, compétences et expériences.
Le directeur assure le bon fonctionnement éducatif, administratif et relationnel de la structure et se doit d’être la personne référente pour l’équipe, les familles, les intervenants et les prestataires. Il est source d’impulsion, à travers le projet pédagogique, mais aussi jour après jour et veille à être dans une logique de formation pour son équipe d’animation. Il participe aux activités au même titre que l’équipe d’animation. il est garant du projet éducatif de l’ADPEP28, de l’intégrité physique et morale des enfants et des adultes. Il veille au respect des règles d’hygiène, de sécurité et des règles de vie ainsi que de la loi.

La répartition des temps respectifs d'activité et de repos :

Le temps d’accueil du matin :

L’équipe et le directeur accueillent les enfants et les familles de façon échelonnée et individuelle entre 7h30 et 9h.
Si un enfant n’a pas eu le temps de déjeuner à la maison et si les parents fournissent le petit déjeuner, l’enfant peut le prendre sur place.

L’équipe est disponible et à l’écoute pour :

- Recueillir les informations transmises par la famille
- Transmettre des informations et répondre aux questions des familles comme par exemple le planning donné en début de période.
- Permettre un accueil individualisé et échanger tout simplement avec l’enfant et sa famille
- Faciliter la rencontre entre plusieurs enfants autour d’un jeu de société
- Faire visiter la structure dans laquelle évolue leur enfant si les parents le souhaitent (seuls les enfants sont habituellement autorisés à pénétrer dans la structure).

Ce moment permet de faire le lien entre le milieu familial et la vie au centre.

Le rassemblement :

Les enfants cessent les activités du temps d’accueil du matin. Lors de ce moment, l’équipe d’animation fait l’appel. Elle prend le temps d’expliquer le déroulement de la journée (activités, menus du repas et du goûter, nouveaux arrivants et/ou animateurs), transmettre diverses informations et/ou d’échanger avec les enfants. Ce moment s’accompagne de chansons ou jeux pour permettre un réveil convivial.

Les temps d'activités :

Il est important de proposer de la mixité dans les activités pour répondre aux besoins des enfants, au développement de leur motricité fine et globale et au respect des règles. L'activité doit être enrichissante. Les activités sont encadrées par l'équipe pédagogique.

Durant ces temps, les enfants sont invités à participer aux activités mais ont le choix de ne pas faire les activités et de choisir de faire ce qu'ils ont envie en respectant les règles de vie et le déroulement des activités. L'enfant a le droit de changer d'avis. Il arrive parfois que l'enfant, en voyant les autres faire l'activité, lui donne envie de la faire à son tour. Les activités s'articulent autour de la thématique choisie par l'équipe et les enfants.

Le lieu (intérieur/extérieur) et le moment (matin/après-midi) de l'activité peuvent varier, par rapport au planning proposé, selon la météo et l'improvisation des enfants et de l'équipe pédagogique. Les parents en sont informés.

Il est important de donner un cadre et des consignes pour permettre aux enfants d'évoluer en toute liberté et en autonomie pendant le déroulement des activités. L'équipe fonctionne de manière « décloisonnée » ; c'est-à-dire qu'elle permet aux enfants de circuler entre toutes les activités, de prendre des décisions en choisissant d'arrêter à tout moment et de « zapper » entre les activités proposées et les espaces informels.

Les temps libres, les temps de récupération :

Les temps libres et les temps de récupération sont des temps de la vie quotidienne et ont leur place dans la vie de la structure. Ils permettent aux enfants d'exprimer leur imagination et tout leur potentiel créatif et également de se ressourcer pour récupérer d'une activité intense.

Ce sont des moments de socialisation. En effet, lors de ces temps, les enfants apprennent à s'autoréguler et développent leur autonomie. En ce sens, ils permettent aussi de développer leur citoyenneté.

Les premiers jours, l'équipe explique le fonctionnement, le cadre, les règles à respecter et le protocole. Ces temps ne sont pas cohérents s'ils durent toute la journée. La durée doit être limitée et formalisée. Ils ne peuvent pas remplacer un temps d'activité encadrée. Ils se déroulent à l'intérieur comme à l'extérieur.

La place et les besoins des enfants ainsi que leurs capacités sont prises en compte par l'équipe, qui est à l'écoute, vigilante, disponible, garante du temps et de la gestion des conflits ou toutes autres difficultés.

Les conditions :

- Les activités sont choisies par les enfants de manière individuelle ou collective
- Avoir un cadre. Ce n'est pas une liberté totale des enfants pour faire n'importe quoi.
- Les enfants sont en autonomie
- Ce n'est pas le silence absolu

Quand :

- Ces temps sont souvent en relation avec le temps d'accueil et en alternance avec les activités proposées du planning.

L'Aménagement :

- Il n'y a pas d'aménagement particulier. L'équipe pédagogique met des jeux, du matériel (intérieur/extérieur) à disposition pour que les enfants aient le plus de choix possible. Des espaces « ateliers » sont mis en place et permettent aux enfants de se repérer et de circuler plus facilement.

Les besoins :

- Les enfants ont besoin de souffler, de récupérer, de se défouler, de se construire, d'échanger, d'être seul ou en groupe.

Les temps de repas du midi et du goûter :

Le temps du repas doit être un moment convivial, de détente et également un moment d'éducation à la santé (hygiène, repas équilibré).

Au début et à la fin de chaque temps de repas, les enfants sont invités à passer aux toilettes et à se laver les mains. L'équipe pédagogique ne mange pas à table avec les enfants au vue de la configuration de la restauration. Tout le matériel étant adapté à leurs capacités et à leur taille, les enfants sont en autonomie du début à la fin du repas. En cas de difficulté ponctuelle, l'adulte répond naturellement aux besoins des enfants.

C'est un moment éducatif où chaque enfant est invité à goûter les aliments mais ils ne sont pas forcés de manger. L'équipe est là pour susciter une curiosité des goûts et des consistances. Elle est là pour apprendre aux enfants à manger proprement, à être poli (s'il te plait, merci), à exprimer ses plaisirs et ses déplaisirs face aux aliments.

C'est un moment d'apprentissage social où chaque enfant apprend à se servir, à servir les autres, à proportionner sa part et à respecter les régimes alimentaires de chacun ainsi qu'à débarrasser. Le coût du repas, pour l'équipe pédagogique, est pris en compte par l'Association PEP28 et il ne peut alors s'agir d'un avantage en nature. C'est un temps pédagogique à part entière.

Le temps du goûter est un moment où l'équipe pédagogique et les enfants font un bilan de la journée. Cela permet d'évaluer et de réajuster, si nécessaire, pour la journée du lendemain.

Le temps calme :

Quel que soit l'âge de l'enfant, un moment de repos – même court – est nécessaire après le repas. Véritable coupure dans la journée, le temps calme permet à chacun de se détendre et de se reposer afin de mieux reprendre les activités ensuite.
Nous privilégions les activités calmes telles que, la lecture, le dessin, les jeux de société, les discussions, etc…

Important : les temps de repos – en particulier la sieste – ne sont jamais présentés comme une punition ou une brimade.

La sieste :

Pour les 3-5 ans, le temps calme est le moment privilégié pour raconter une histoire suivi d'une petite sieste.

L'aménagement d'un lieu à l'écart du bruit afin que la sieste soit la plus profitable possible. (Décoration, lecture de conte, musique douce, doudou à disposition…)
Aucun enfant n'est obligé de dormir s'il ne le souhaite pas. Dormir est une possibilité et non pas une nécessité.

Le temps d'accueil du soir :

A partir de 17h et jusqu'à 18h30, le départ des enfants est échelonné.
Des ateliers, du matériel intérieur et/ou extérieur sont mis à disposition des enfants.
Comme l'accueil du matin, c'est un moment important pour les parents qui ont besoin de savoir comment s'est passée la journée de leur enfant.
L'équipe est disponible, échange avec les parents sur toutes informations pertinentes ou non de la journée, les animateurs doivent pouvoir répondre à toutes les questions, en cas de doute il devra demander à ses collègues pour ne pas laisser les parents sans réponse.
L'équipe part aussi de façon échelonnée.

La notion d'accueil doit être prise en compte dans toute sa dimension : arrivée et départ, matin et soir et enfin du 1er au dernier jour d'accueil.

En conclusion d'une journée type :

La place de l'enfant est prise en compte pour qu'il puisse :

- Agir sur ce qui l'entoure
- S'exprimer, donner son avis
- Créer, inventer, imiter, jouer
- Prendre des initiatives
- Faire des choses en autonomie et par lui-même
- Renforcer sa place dans le groupe
- Évoluer à son rythme en fonction de ses intérêts et de ses capacités.

Tout au long de cette journée type, l'équipe fonctionne, accompagne, travaille, interagit et intervient de manière à prendre en compte individuellement et/ou collectivement quatre approches :
« Laisser faire, laisser jouer »
L'équipe n'intervient pas, elle veille à la sécurité des enfants. Elle reste présente et disponible. Elle laisse ainsi les enfants créer, choisir et organiser leur activité. L'attitude de l'équipe est surtout liée à sa capacité de tolérer la spontanéité des enfants et d'éviter d'interdire de façon abusive les espaces autorisés d'activités et/ou de jeux.

« Faire avec, jouer avec »
L'équipe devient partenaire de l'enfant. Elle est en quelque sorte dans une situation d'égalité avec lui. Elle participe aux jeux, entre dans leur imaginaire tout en restant un adulte conscient de son statut.

« Donner à faire, donner à jouer »
L'équipe ne se contente pas de surveiller les enfants. Elle agît sur l'environnement et non sur l'activité en aménageant un espace, en mettant à disposition de matériel, en proposant des situations. Elle incite, donne envie mais n'impose pas. Son rôle est de faciliter le déroulement de l'activité afin d'en assurer la continuité.

« Faire faire, faire jouer »
L'équipe définit tout (règles, organisation). Cette attitude permet de faire découvrir, de réguler les relations, de réunir un groupe autour d'une même activité, d'un même projet. Le but pour l'enfant est d'essayer, d'apprendre à faire par lui-même et d'éveiller sa curiosité et sa créativité.

La nature des activités proposées

Les activités proposées au sein des ALSH sont en lien avec le projet pédagogique de la structure défini en amont. Elles peuvent être de différentes natures :

- Les activités sportives, collectives
- Les activités manuelles, culturelles, scientifiques et techniques
- Les activités d'expression
- Les activités spécifiques
- Les ateliers pâtisserie/cuisine

Les activités sportives, collectives :

Ce sont des variantes ludiques et permettent à chaque enfant de développer des habiletés motrices, des notions d'équipe ou tout simplement le sens de déplacement suivant l'âge de chacun. Elles sont adaptées aux enfants et à la météo (à faire le matin si la température de l'après-midi est trop élevée). Elles se déroulent en majorité à l'extérieur et/ou au Parc des 4 Saisons. (Les enfants sortiront le moins possible de la structure pour respecter le protocole). La structure possède du matériel pour les jeux extérieurs.

Les activités manuelles, culturelles et scientifiques :

Elles se déroulent dans la salle d'activité et/ou à l'extérieur selon le temps. Elles permettent :

- De s'exprimer en transformant, en assemblant, en colorant, en créant…
- De découvrir de nouvelles façons de faire
- D'apporter la notion de plaisir en créant individuellement et/ou collectivement

Les activités d'expression :

Chaque enfant peut bouger, danser, imaginer, s'exprimer comme il veut ou avec la mise en place de consignes que l'équipe d'animation indique au début de l'activité.

Les activités spécifiques :

Les sorties sont choisies en fonction de l'âge des enfants et permettent de découvrir d'autres espaces d'expérimentation.

Les ateliers pâtisserie/cuisine

Cuisiner est une expérience sensorielle. L'ensemble des sens sont mobilisés pour la découverte et le plaisir du goût, l'odorat mais aussi le toucher, la vue avec les différentes manipulations. C'est un moment de convivialité où les enfants participent à une œuvre collective !

L'objectif de l'équipe pédagogique est de réussir à proposer tous les types d'activités présentés pour répondre aux besoins des enfants.

Certaines activités se font en groupe et par tranche d'âge malgré notre volonté de ne pas faire de répartition par groupe d'âge. Cela permet de respecter le rythme, le développement et la motricité de chacun.

Les modalités d'accueil de mineurs atteints de troubles de la santé ou de handicaps

Le handicap au sens de la loi constitue « toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable et définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychique, d'un polyhandicap ou de trouble de santé invalidant ».

Penser alors que le handicap ne concerne que les enfants souffrant d'une déficience intellectuelle ou moteur est trop restrictif. Un enfant portant des lunettes de vue est, au sens des précédentes définitions, en situation de handicap et le port de lunettes permettant de limiter le handicap. Sont donc également concernés : les enfants diabétiques, asthmatiques, épileptiques…

Lorsqu'une demande d'accueil d'enfants porteurs de handicap nous parvient nous œuvrons pour que celui-ci soit accueilli dans de bonnes conditions en mettant en place une réunion avec les parents et les éventuelles partenaires pour avoir le plus d'informations possible et faciliter son intégration et ainsi pouvoir répondre aux besoins spécifiques de l'enfant. Les familles vulnérables sont mises en relation vers les interlocuteurs appropriés.

L'équipe pédagogique veille à tout mettre en œuvre pour l'inclusion des enfants en situation de handicap au même titre que les autres et aménage les jeux, espaces et le quotidien en fonction.